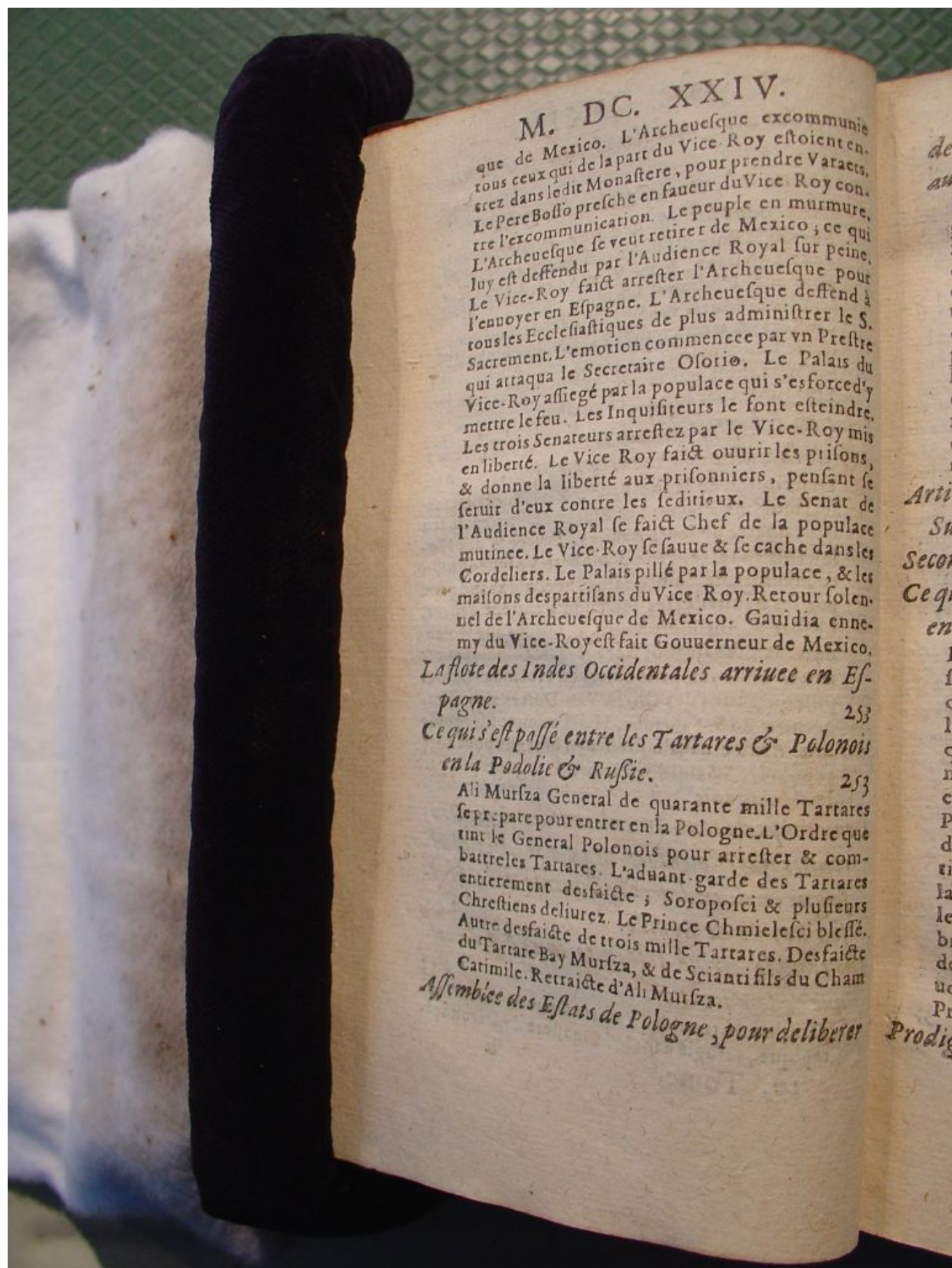
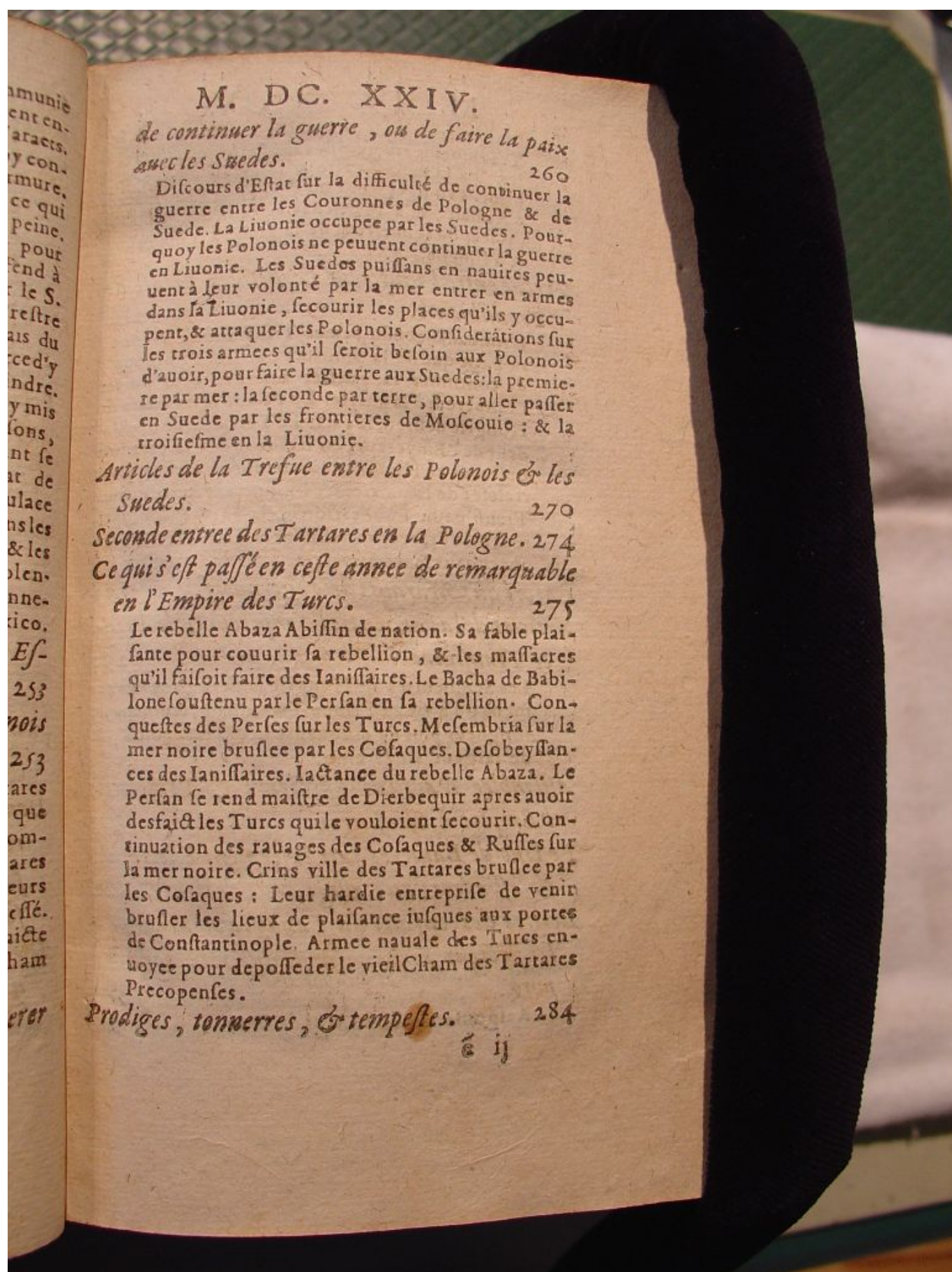


Table_1624_27.jpg





M. DC. XXIV.

*de continuer la guerre, ou de faire la paix
avec les Suedes.* 260

Discours d'Estat sur la difficulté de continuer la guerre entre les Couronnes de Pologne & de Suede. La Liuonie occupee par les Suedes. Pourquoy les Polonois ne peuuent continuer la guerre en Liuonie. Les Suedes puissans en nauires peuuent à leur volonté par la mer entrer en armes dans la Liuonie, secourir les places qu'ils y occupent, & attaquer les Polonois. Considerations sur les trois armées qu'il seroit besoin aux Polonois d'auoir, pour faire la guerre aux Suedes: la premiere par mer: la seconde par terre, pour aller passer en Suede par les frontieres de Moscovie: & la troisieme en la Liuonie.

*Articles de la Tresue entre les Polonois & les
Suedes.* 270

Seconde entree des Tartares en la Pologne. 274

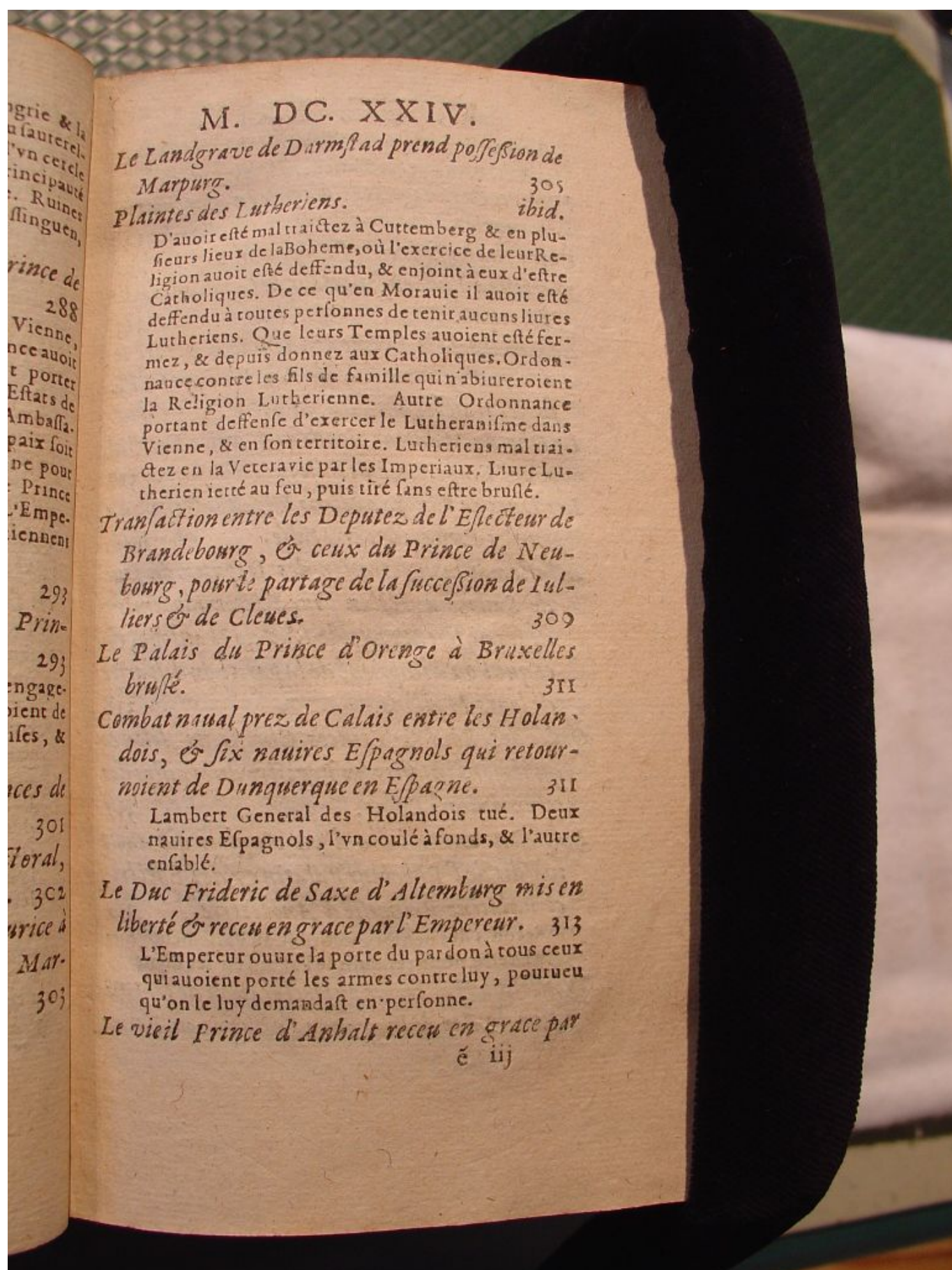
*Ce qui s'est passé en ceste année de remarquable
en l'Empire des Turcs.* 275

Le rebelle Abaza Abissin de nation. Sa fable plaisante pour couvrir sa rebellion, & les massacres qu'il faisoit faire des Ianissaires. Le Bacha de Babilone soutenu par le Persan en sa rebellion. Conquestes des Perses sur les Turcs. Mesembria sur la mer noire bruslee par les Cosaques. Desobeyssances des Ianissaires. L'estance du rebelle Abaza. Le Persan se rend maistre de Dierbequir apres auoir desfaict les Turcs qui le vouloient secourir. Continuation des rauages des Cosaques & Russes sur la mer noire. Crins ville des Tartares bruslee par les Cosaques: Leur hardie entreprise de venir brusler les lieux de plaisance iusques aux portes de Constantinople. Armee nauale des Turcs enuoyee pour deposseder le vieil Cham des Tartares Preccopenfes.

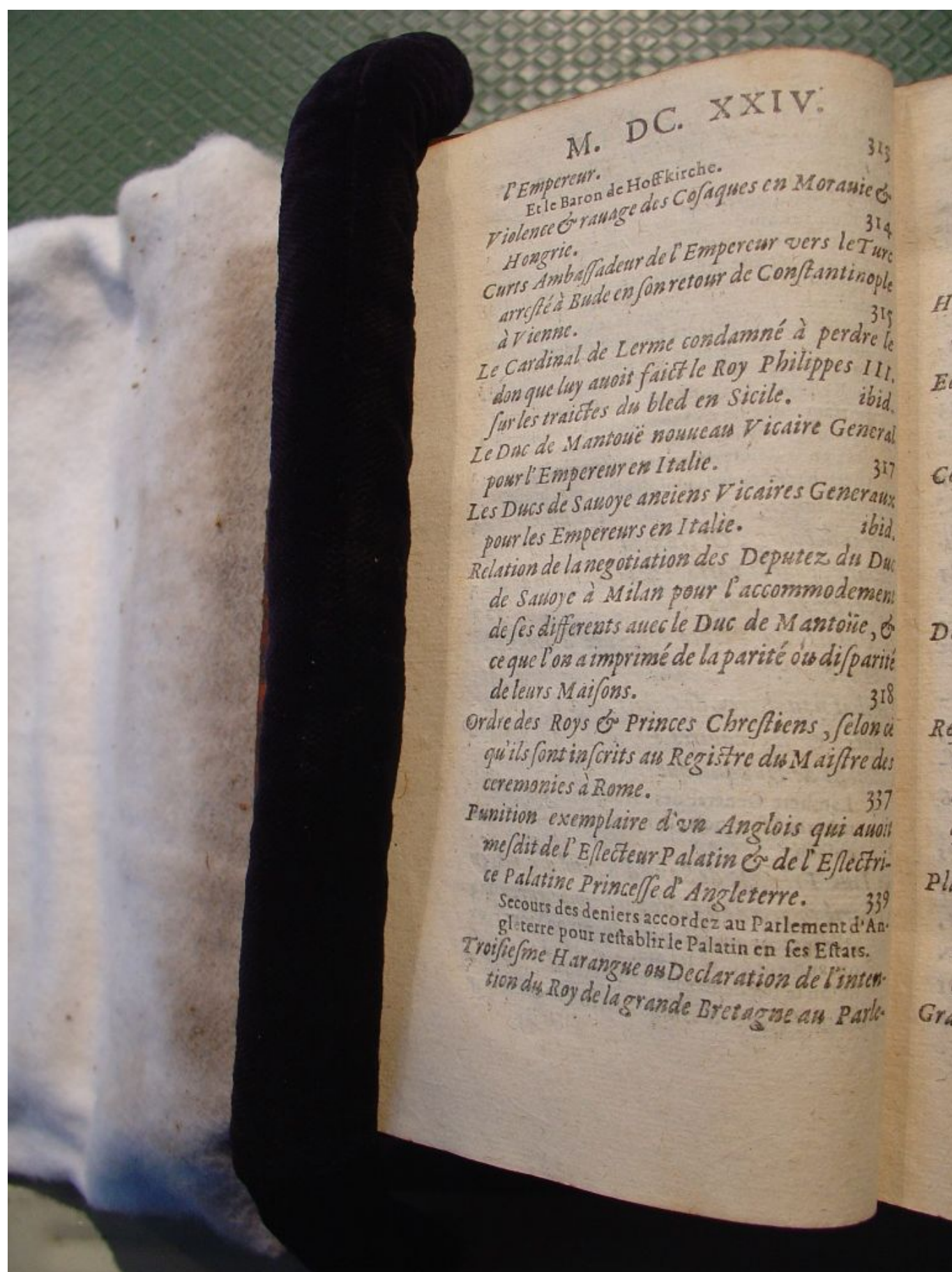
Prodiges, tonnerres, & tempestes. 284

Table_1624_29.jpg

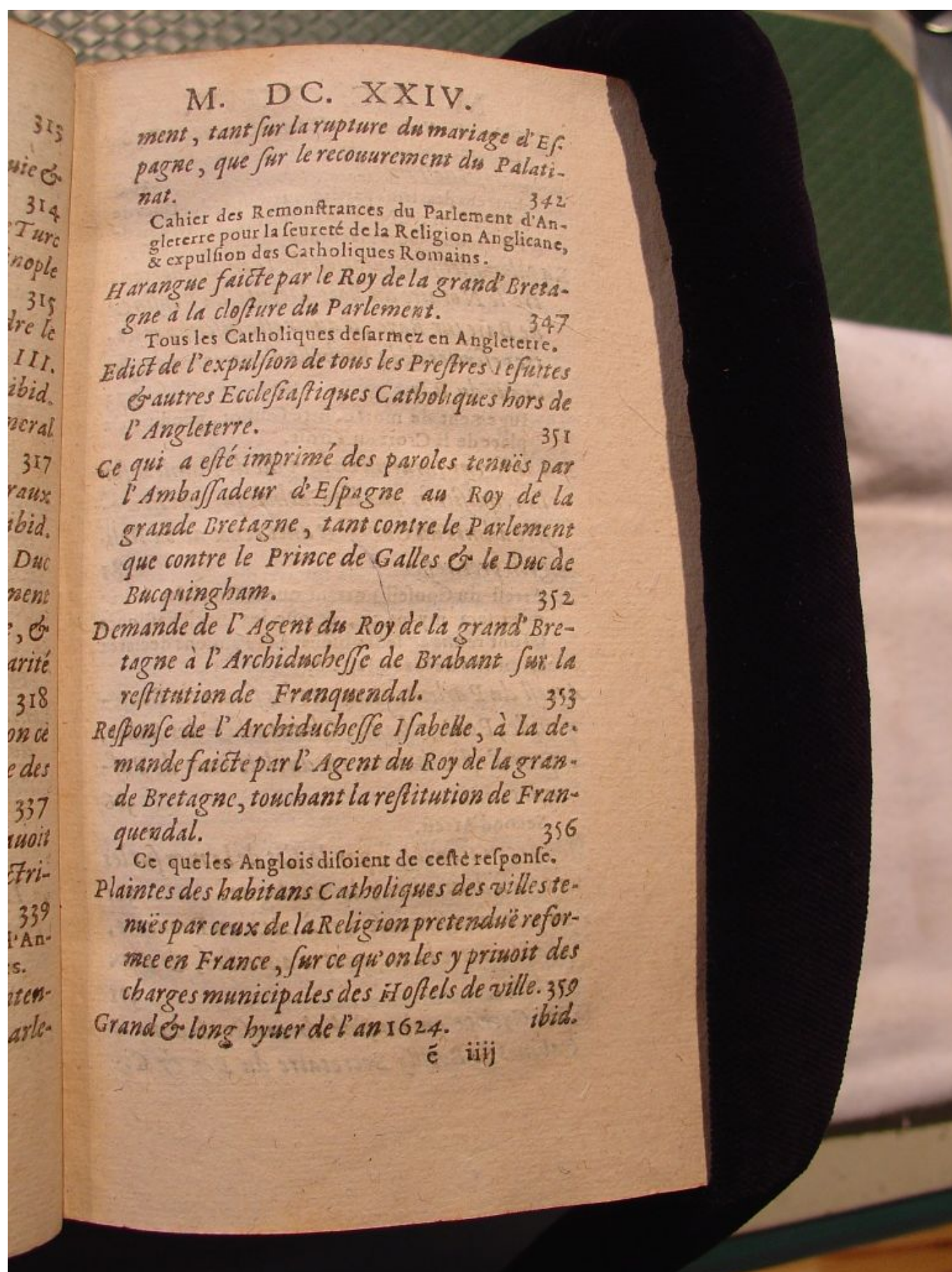




Table_1624_31.jpg



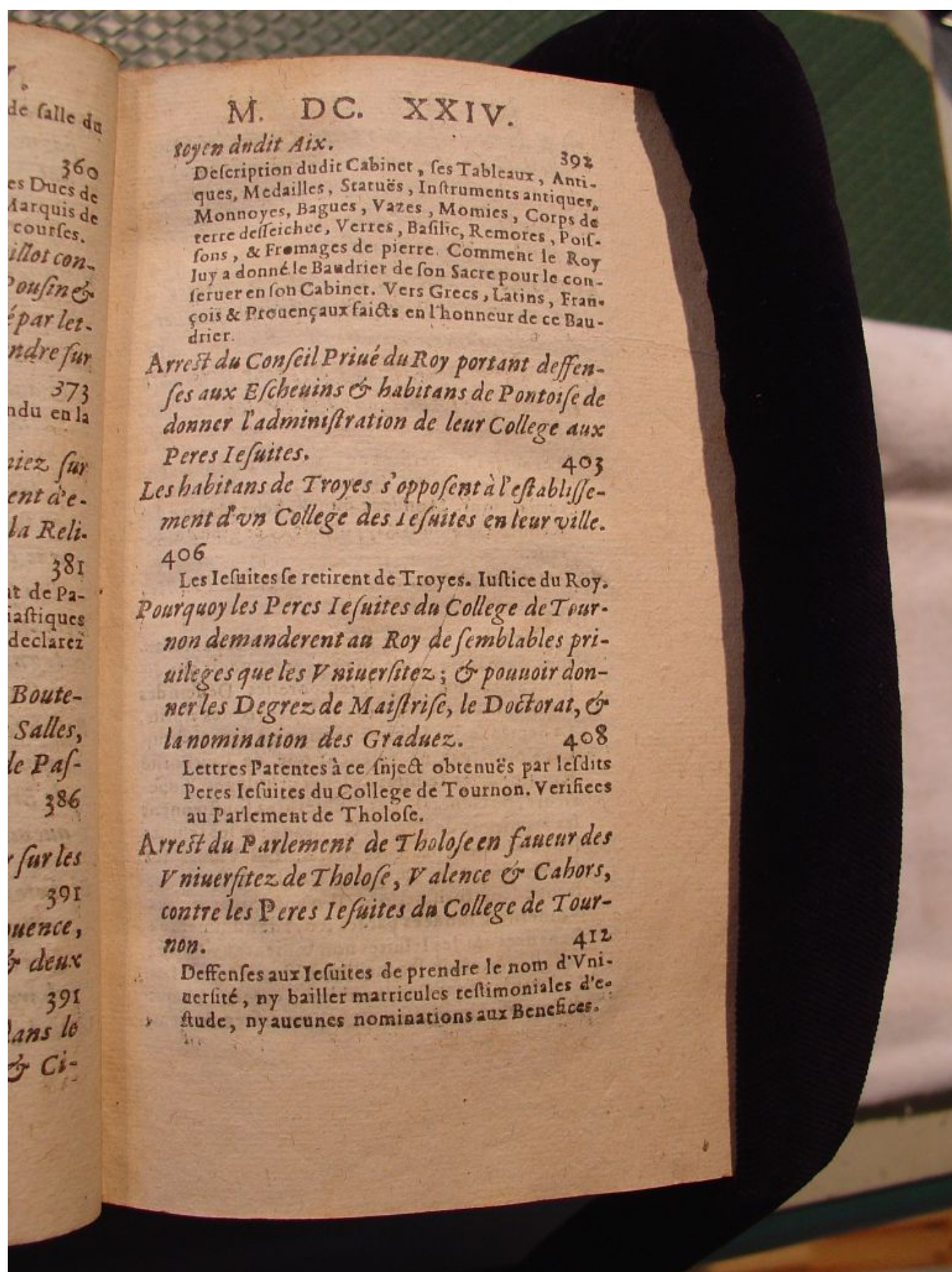
Table_1624_32.jpg



Table_1624_33.jpg



Table_1624_34.jpg



M. DC. XXIV.

soyen dndit Aix.

392

Description dudit Cabinet, ses Tableaux, Antiques, Medailles, Statuës, Instruments antiques, Monnoyes, Bagues, Vazes, Momies, Corps de terre desseichee, Verres, Basilic, Remores, Poissons, & Fromages de pierre. Comment le Roy luy a donné le Baudrier de son Sacre pour le conferuer en son Cabinet. Vers Grecs, Latins, François & Prouençaux faicts en l'honneur de ce Baudrier.

Arrest du Conseil Priué du Roy portant deffenses aux Escheuins & habitans de Pontoise de donner l'administration de leur College aux Peres Iesuites.

403

Les habitans de Troyes s'opposent à l'establissement d'un College des Iesuites en leur ville.

406

Les Iesuites se retirent de Troyes. Iustice du Roy. Pourquoy les Peres Iesuites du College de Tournon demanderent au Roy de semblables priuileges que les Vniuersitez; & pouuoir donner les Degrez de Maistrise, le Doctorat, & la nomination des Graduez.

408

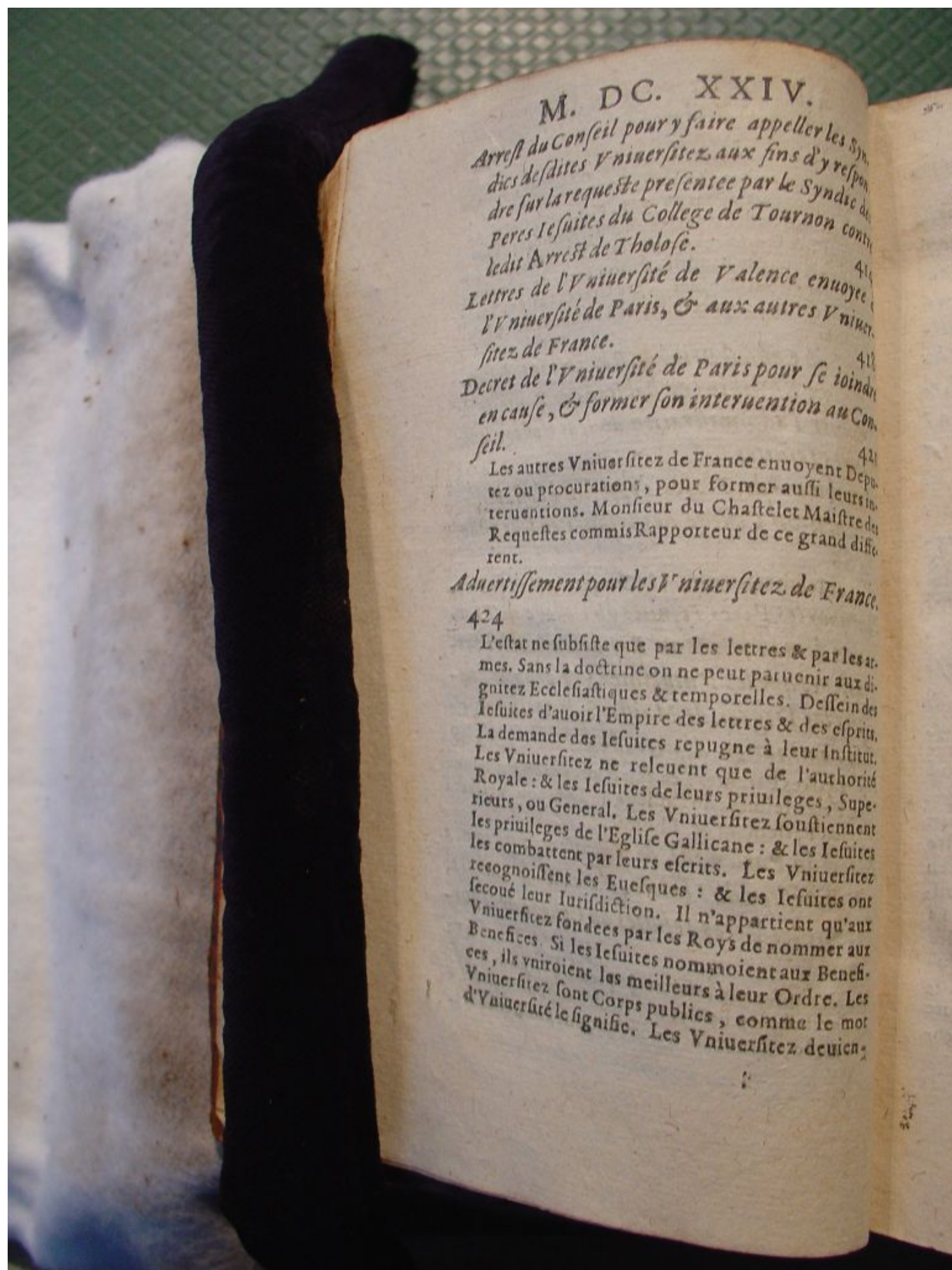
Lettres Patentes à ce sujet obtenues par lesdits Peres Iesuites du College de Tournon. Verifiees au Parlement de Tholose.

Arrest du Parlement de Tholose en faueur des Vniuersitez de Tholose, Valence & Cahors, contre les Peres Iesuites du College de Tournon.

412

Deffenses aux Iesuites de prendre le nom d'Vniuersité, ny bailler matricules testimoniales d'estude, ny aucunes nominations aux Benefices.

Table_1624_35.jpg



M. DC. XXIV.

Arrest du Conseil pour y faire appeller les Syn-
dics desdites Vniuersitez aux fins d'y respon-
dre sur la requeste presentee par le Syndic des
peres Iesuites du College de Tournon contre
ledit Arrest de Tholose.

Lettres de l'Vniuersité de Valence enuoyee
l'Vniuersité de Paris, & aux autres Vniuer-
sitez de France.

Decret de l'Vniuersité de Paris pour se ioin-
dre en cause, & former son interuention au Con-
seil.

Les autres Vniuersitez de France enuoyent Depu-
tez ou procurations, pour former aussi leurs in-
teruentions. Monsieur du Chastelet Maistre des
Requestes commis Rapporteur de ce grand diffé-
rent.

Aduertissement pour les Vniuersitez de France.

424

L'estat ne subsiste que par les lettres & par les ar-
mes. Sans la doctrine on ne peut paruenir aux di-
gnitez Ecclesiastiques & temporelles. Dessein des
Iesuites d'auoir l'Empire des lettres & des esprits.
La demande des Iesuites repugne à leur Institut.
Les Vniuersitez ne releuent que de l'autorité
Royale : & les Iesuites de leurs priuileges, Supe-
rieurs, ou General. Les Vniuersitez soustiennent
les priuileges de l'Eglise Gallicane : & les Iesuites
les combattent par leurs escrits. Les Vniuersitez
recoignoissent les Euesques : & les Iesuites ont
secoué leur Iurisdiction. Il n'appartient qu'aux
Vniuersitez fondees par les Roys de nommer aux
Benefices. Si les Iesuites nommoient aux Benefi-
ces, ils vniroient les meilleurs à leur Ordre. Les
Vniuersitez sont Corps publics, comme le mot
d'Vniuersité le signifie. Les Vniuersitez deuient

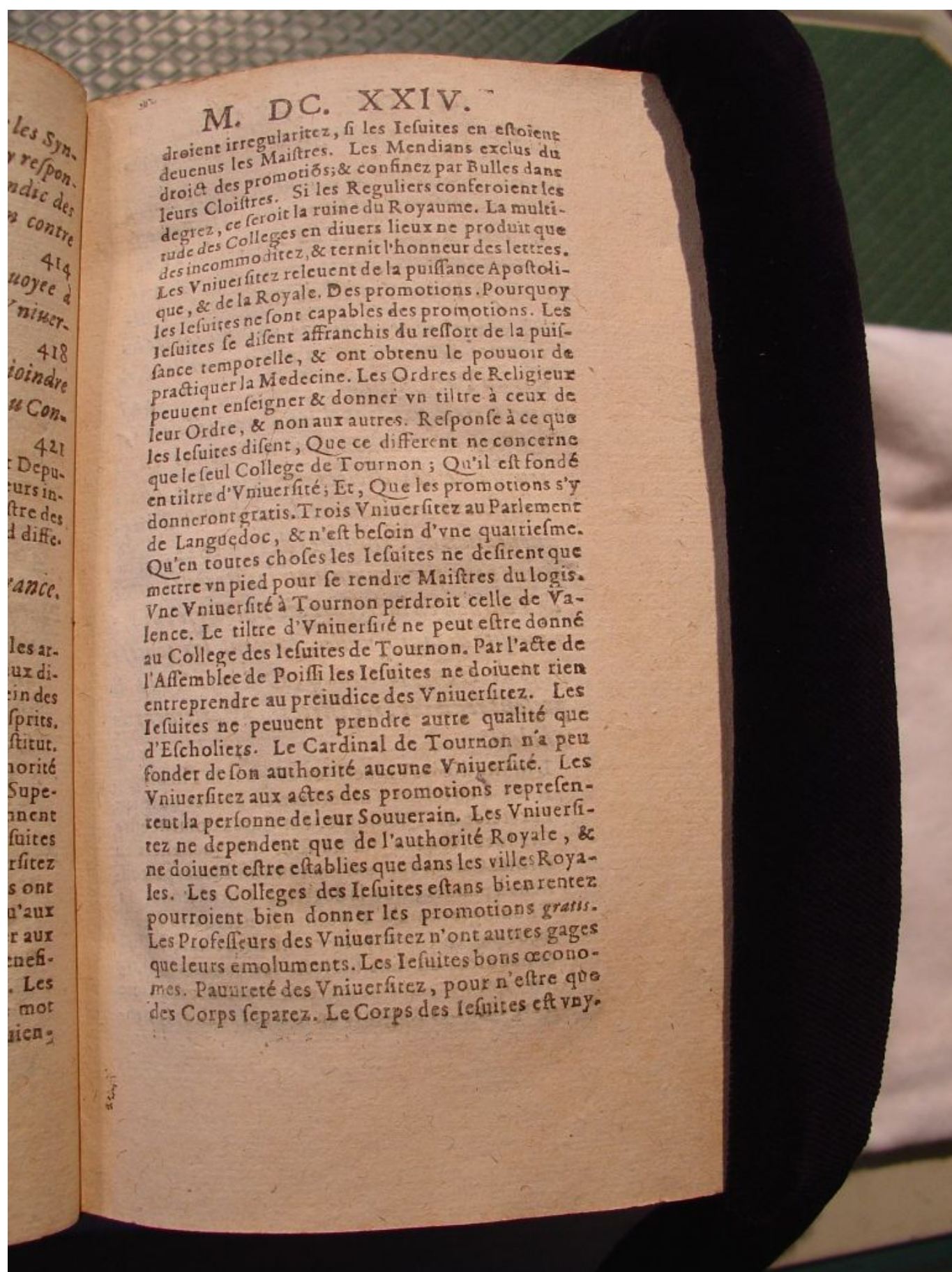


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan